

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 86 (1983)

Artikel: La bourse Lachat au peintre Jean-Claude Prêtre
Autor: Voisard, Alexandre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-685077>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Bourse Lachat au peintre Jean-Claude Prêtre

La Fondation Joseph et Nicole Lachat, grâce à la générosité de ses donateurs, a décerné, pour la cinquième fois, une bourse à un jeune artiste jurassien. Ont été couronnés jusqu'ici, tour à tour, Gérard Tolck, Rémy Zaugg, Francis Monnin et Pierre Marquis. Pour 1982, le lauréat a été désigné en la personne de Jean-Claude Prêtre, peintre jurassien établi à Genève.

Prêtre est né à Boncourt et, après avoir obtenu son baccalauréat à Saint-Maurice, il entreprend le cycle des études à l'Ecole des Beaux-Arts de Genève jusqu'en 1968. Ce qui frappe d'emblée, du point de vue biographique, c'est que l'artiste, à la faveur des documents personnels qu'il a périodiquement à fournir pour ses catalogues, affirme chaque fois d'emblée ses origines avec une belle conviction qui nous indique son attachement indéfectible au pays natal et son appartenance à un peuple: «Jean-Claude Prêtre, 1942, Jurassien». Ensuite seulement, il évoque les étapes de sa carrière, ses voyages, ses expériences et ses stages.

Les dons exceptionnels de Jean-Claude Prêtre se sont manifestés publiquement très tôt. A l'âge de 22 ans, il présentait à Sion sa première exposition personnelle sur le thème «Peintures automatiques» dont le seul énoncé démontrait l'importance qu'il reconnaît aux leçons du surréalisme.

A cette époque déjà, il affirmait un goût profond pour l'onirisme dont il ne se lassera pas de goûter les fascinantes ressources.

En 1975, il est invité de séjour au Centre international d'expérimentation artistique à Boissano (Italie) et obtient une «bourse libre» d'une année de la part du Conseil des Arts du Canada. L'année suivante, il séjourne à Montréal et, durant six mois, voyage en zigzag au Mexique, au Canada et aux Etats-Unis. En 1977, nouveau séjour à Boissano avant de s'établir à Genève pour de bon. Entre-temps, il aura été à deux reprises lauréat de la Bourse fédérale des Beaux-Arts.

Il a exposé ses œuvres dans toute la Suisse: Porrentruy, Delémont, Bellelay, Yverdon, Vevey, Fribourg, Lausanne, Bâle, Neuchâtel, Zurich, ainsi qu'à l'étranger, à Montréal, New York, Paris et en Angleterre. Enfin, l'an dernier,

il réalisait pour la nouvelle école de Bernex (commune genevoise où il réside), une décoration aussi vaste que somptueuse constituée d'une grande peinture (180 × 450 cm) représentant de manière idéale le village de Bernex et d'une «Petite suite d'Epinal en 13 images».

Par ailleurs, ses œuvres figurent dans de nombreuses collections publiques et privées et nous savons des amateurs d'art qui ne voudraient à aucun prix perdre la trace de Prêtre dont ils guettent les cheminements aussi magnifiques que déroutants. (Soit dit en passant, le soussigné a eu la chance, un jour, de collaborer à l'une de ces grandes folies de l'artiste qui consistait en une suite de 69 planches originales réalisées en un exemplaire unique qui fait aujourd'hui la joie secrète d'un collectionneur dont il continue à tout ignorer...)

Jean-Claude Prêtre, c'est l'aventure portée à son plus haut point d'incandescence. Il va, on a l'impression qu'il arpente tous les continents à la fois, que ses bottes de sept lieues le conduisent en un éclair des gares les plus insolites aux plus sublimes lupanars, sans omettre aucune rue où chaque regard se joue aux dés, où s'épousent en un fracas de couleurs rimbaldiennes tendresses, messes et ivresses. Tout est unique à son œil d'aigle infatigable et fou, tout le brouhaha du monde l'incite à ouvrir de nouveaux sillons au déferlement de la musique. Pour tout dire, on ne voit pas ce qui, des spectaculaires incohérences du temps présent, échapperait à son besoin de mettre en formes tous les signes qui le lacèrent de flashes désordonnés. Car il est vrai, comme l'écrit Michel Terrapon, que Prêtre «s'interroge lui-même en questionnant le monde ambiant, non sans emprunter les carrefours de l'histoire. Ainsi relié à l'intemporel, il n'en renie pas pour autant l'aujourd'hui: il l'incorpore à un tout, car il est pris par le besoin de trouver une direction à sa destinée».

Mais tout cela serait simple si, une fois pour toutes, l'artiste pouvait dire: «Comment va le monde? J'ai compris, prenez place et écoutez...» Il s'installerait alors devant son inamovible chevalet et répéterait inlassablement les gestes restituant les signes une fois pour toutes domestiqués. Comme serait plaisante la méditation sur les éclats des météorites mises en demeure! Prêtre, tout au contraire, ne se lasse pas d'ouvrir des fenêtres, d'interpeller les sémaphores, de griffer sans relâche la figure féminine qui est à la fois son contraire et son semblable, son unité toujours vacante et pourtant si proche.

Prêtre et l'aventure, disions-nous, ne font qu'un. Mais ce campagnonnage ne se réduit pas à la divagation béate ou désespérée. C'est aussi la recherche constante d'un langage pour dire un monde effervescent qui sans cesse se dérobe et se métamorphose. Et le langage, pour un artiste rigoureusement colleté à son temps, doit être chaque jour réinventé. C'est ainsi que Jean-Claude Prêtre, s'il nous éblouit par toutes sortes de prouesses techniques, n'en finit pas de s'interroger sur la fonction du langage et sur ses limites.

La série des «Polaroïds» réalisée selon un procédé tout à fait original, se révèle exemplaire à cet égard. L'artiste habité par tous les mythes, hanté par tous les fantasmes, mû par tous les archétypes, ne peut témoigner du monde que par les signes que celui-ci lui délivre. Encore faudrait-il que le monde s'y tienne, ne se récline pas, afin que l'artiste puisse les codifier, les rendre perceptibles aux autres. Dans cette mouvance et ce glissement perpétuel des choses, Prêtre, s'il invente des réponses au fur et à mesure que la vie le hèle, ne manque pas de modestie pour s'interroger sur le sens de sa quête. Dans un entretien de 1981, il déclarait: «Je pense que si, aujourd'hui, je suis toujours en train d'espérer quelque chose de la peinture, c'est d'une part que j'ai acquis la conviction d'être encore dans une demi-ignorance de ce que j'en attends, de ce qu'elle peut m'apporter, et que, d'autre part, elle m'apparaît, au milieu de toutes les actions obligatoires et volontaires de ma vie, comme ce qui me permet de mettre mon esprit en mouvement de la façon la plus satisfaisante, comme ce qui tisse le plus grand nombre de liens vitaux entre les autres et moi, liens aussi bien avec le passé qu'avec le présent, comme ce qui m'apporte les plus grands étonnements, et me fait passer à travers le doute et le découragement...».

Tel est le créateur que la Fondation Joseph et Nicole Lachat a voulu honorer. Le Conseil de la fondation a conscience d'attirer sur lui l'attention de la communauté jurassienne, à laquelle il appartient pleinement et dont il illustre quelque part le génie. Mais la distinction dont il est l'objet veut proclamer tout autant que Jean-Claude Prêtre, pour les voies tout à fait originales qu'il ouvre à nos sensibilités, s'affirme comme un des peintres les plus passionnants à découvrir en notre époque incertaine.

Alexandre Voisard

The first of these is the fact that the
the second is the fact that the
the third is the fact that the
the fourth is the fact that the
the fifth is the fact that the
the sixth is the fact that the
the seventh is the fact that the
the eighth is the fact that the
the ninth is the fact that the
the tenth is the fact that the
the eleventh is the fact that the
the twelfth is the fact that the
the thirteenth is the fact that the
the fourteenth is the fact that the
the fifteenth is the fact that the
the sixteenth is the fact that the
the seventeenth is the fact that the
the eighteenth is the fact that the
the nineteenth is the fact that the
the twentieth is the fact that the
the twenty-first is the fact that the
the twenty-second is the fact that the
the twenty-third is the fact that the
the twenty-fourth is the fact that the
the twenty-fifth is the fact that the
the twenty-sixth is the fact that the
the twenty-seventh is the fact that the
the twenty-eighth is the fact that the
the twenty-ninth is the fact that the
the thirtieth is the fact that the
the thirty-first is the fact that the
the thirty-second is the fact that the
the thirty-third is the fact that the
the thirty-fourth is the fact that the
the thirty-fifth is the fact that the
the thirty-sixth is the fact that the
the thirty-seventh is the fact that the
the thirty-eighth is the fact that the
the thirty-ninth is the fact that the
the fortieth is the fact that the
the forty-first is the fact that the
the forty-second is the fact that the
the forty-third is the fact that the
the forty-fourth is the fact that the
the forty-fifth is the fact that the
the forty-sixth is the fact that the
the forty-seventh is the fact that the
the forty-eighth is the fact that the
the forty-ninth is the fact that the
the fiftieth is the fact that the
the fifty-first is the fact that the
the fifty-second is the fact that the
the fifty-third is the fact that the
the fifty-fourth is the fact that the
the fifty-fifth is the fact that the
the fifty-sixth is the fact that the
the fifty-seventh is the fact that the
the fifty-eighth is the fact that the
the fifty-ninth is the fact that the
the sixtieth is the fact that the
the sixty-first is the fact that the
the sixty-second is the fact that the
the sixty-third is the fact that the
the sixty-fourth is the fact that the
the sixty-fifth is the fact that the
the sixty-sixth is the fact that the
the sixty-seventh is the fact that the
the sixty-eighth is the fact that the
the sixty-ninth is the fact that the
the seventieth is the fact that the
the seventy-first is the fact that the
the seventy-second is the fact that the
the seventy-third is the fact that the
the seventy-fourth is the fact that the
the seventy-fifth is the fact that the
the seventy-sixth is the fact that the
the seventy-seventh is the fact that the
the seventy-eighth is the fact that the
the seventy-ninth is the fact that the
the eightieth is the fact that the
the eighty-first is the fact that the
the eighty-second is the fact that the
the eighty-third is the fact that the
the eighty-fourth is the fact that the
the eighty-fifth is the fact that the
the eighty-sixth is the fact that the
the eighty-seventh is the fact that the
the eighty-eighth is the fact that the
the eighty-ninth is the fact that the
the ninetieth is the fact that the
the ninety-first is the fact that the
the ninety-second is the fact that the
the ninety-third is the fact that the
the ninety-fourth is the fact that the
the ninety-fifth is the fact that the
the ninety-sixth is the fact that the
the ninety-seventh is the fact that the
the ninety-eighth is the fact that the
the ninety-ninth is the fact that the
the hundredth is the fact that the